



Divorcer d'un de ses parents

Par **vailloud**, le **04/06/2009** à **11:55**

Bonjour,

Je suis une jeune femme de 27 ans désireuse de ne plus avoir quoi que ce soit à voir avec sa génitrice.....

Suite à un divorce difficile de mes parents, ma mere s'est avérée être d'une méchanceté et d'une perfidie sans nom.....

Je me suis faite insultée....et j'en passe et des meilleures.

Je suis donc désireuse de ne plus avoir de contact et ne plus rien devoir à cette "charmante" femme.

J'ai entendu dire que l'on pouvait divorcer de ces parents.....Quelqu'un peut-il me donner des infos????

En fait, je ne voudrais pas avoir dans le futur à payer d'éventuelles dettes qu'elle aurait contracté, ou d'avoir à subvenir à ses besoins.....

Merci à tous ceux qui pourront m'aider